

LES RENCONTRES SAINT-HUBERT

Donnons forme au futur...



SOMMAIRE

• SOMMAIRE

- Présentation des Rencontres	P 3
- Qu'est ce que les Rencontres Saint Hubert ?	P 4
- Du junior au chasseur confirmé, sans oublier les dames !	P 5
- Quels chiens de chasse ?	P 6
- La présentation, les questions, ...	P 7
- Le Parcours	P 8
- Les critères de notation	P 9
- Appréciation du chasseur	P 10
- Appréciation du chien	P 11
- Les résultats	P 12
- La rencontre près de chez vous	P 13
- Carte des régions et calendrier	P 14
- Feuille d'engagement type	P 15



Chers (es) amis(es)

« Donnons forme au futur »,

tel est bien le slogan des Rencontres Saint Hubert.

A travers cet engagement, nous voulons démontrer notre passion pour la chasse, avec la complicité de nos fidèles compagnons.

Nous souhaitons rassembler, dans toute la France, les jeunes, les moins jeunes, mais aussi toutes celles et ceux qui sont sensibles à cet esprit de rencontre, de partage des connaissances, d'enrichissement des expériences.

L'idée de cette brochure est de faire découvrir la Fédération des Rencontres Saint Hubert, de montrer que chacun peut participer et prendre du plaisir, à travers les différentes étapes du parcours, présentées ici dans un ordre chronologique.

Loin des difficultés des fields trials et des épreuves de sélection reconnues par la Société Centrale Canine, les Rencontres Saint Hubert sont avant tout des journées de chasse pratique avec son chien, ouvertes à Madame et Monsieur tout le monde, où l'on travaille en harmonie avec son compagnon. Toutes les conditions sont réunies, afin de privilégier des moments conviviaux avec des examinateurs, qui apprécieront vos connaissances techniques, votre habilité, votre souci de la sécurité, les qualités de votre compagnon, ainsi que l'éthique du couple complice que vous formez avec lui.

Enfin, ce moment, fort agréable de partage entre la cynophilie et la cynégétique, sera aussi l'occasion d'encouragements pédagogiques enrichissants pour poursuivre dans le futur.

Merci à Catherine Fauquembert, Nathalie Parent, André Drouard, membres du bureau, aux membres du Conseil d'Administration, à nos ambassadeurs, les délégués régionaux et départementaux pour leur dévouement à la Fédération des Rencontres Saint Hubert.

Enfin, merci à vous, les chasseurs de France, de donner une image conviviale, responsable et respectueuse de la chasse ; que votre participation aux Rencontres Saint Hubert contribue à pérenniser cet art ancestral et surtout à mieux le faire comprendre.

A bientôt... sur les terrains.

Serge GUILBERT, Président de la FRSH.



QU'EST-CE QUE LES RENCONTRES SAINT HUBERT ?



• UNE ORGANISATION NATIONALE AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX DE SÉLECTION :

- Dans chaque département.
- Puis dans chaque région.
- Pour terminer par la finale nationale.

Le tout formant le championnat de France des RSH, préparé à chaque niveau par une équipe de chasseurs passionnés, amoureux du chien de chasse, du petit gibier et de la convivialité...

• UNE VITRINE POUR LA CHASSE :

- Donner une image dynamique et moderne de la chasse à travers une activité de nature, qui associe le chasseur et son chien dans la complicité.
- Montrer une sécurité exemplaire pour bannir les idées reçues.
- Respecter la réglementation, l'environnement, l'éthique, la sportivité.
- Favoriser les rencontres entre chasseurs.
- Promouvoir les différentes races de chiens de chasse (arrêt et spaniels).

• SUR LE TERRAIN :

- Un parcours de chasse de 20 minutes.
- Une présentation simple du chasseur, de son chien, de son arme et du choix de cartouches.
- Des questions cynégétiques et cynophiles (2 dans chaque catégorie).

DU JUNIOR AU CHASSEUR CONFIRMÉ, SANS OUBLIER LES DAMES !

• 8 CATÉGORIES POUR PARTICIPER !

- « Junior » (moins de 20 ans le jour de la sélection départementale) ou « jeune en chasse accompagnée » (dès l'âge de 15 ans sous la responsabilité du parrain accompagnateur), avec chien d'arrêt ou spaniel non trialisant.
- « Chasseresse », avec chien d'arrêt non trialisant.
- « Chasseresse », avec chien d'arrêt trialisant.
- « Chasseur », avec chien d'arrêt non trialisant.
- « Chasseur », avec chien d'arrêt trialisant.
- « Chasseur ou chasseresse », avec chien spaniel non trialisant.
- « Chasseur ou chasseresse », avec chien spaniel trialisant.
- « Archer », avec chien d'arrêt ou chien spaniel non trialisant.



QUELS CHIENS DE CHASSE ?

• CHIENS D'ARRÊT OU BROUSSAILLEURS :

A chaque chasseur de choisir la catégorie selon le type de chasse de son compagnon.

• AMATEURS OU « TRIALISANTS » :

- CHIEN TRIALISANT :

Chien ayant obtenu, en France ou à l'étranger, le qualificatif TRES BON en épreuve officielle de field-trial ou un BICP première ou deuxième catégorie. (A noter que Le BICP 3ème catégorie ou encore l'obtention d'un CQN ou du qualificatif « Bon » en field trial ne donne pas accès à la catégorie trialisant.)

Un chien dit « trialisant » ne peut être présenté que par son propriétaire.

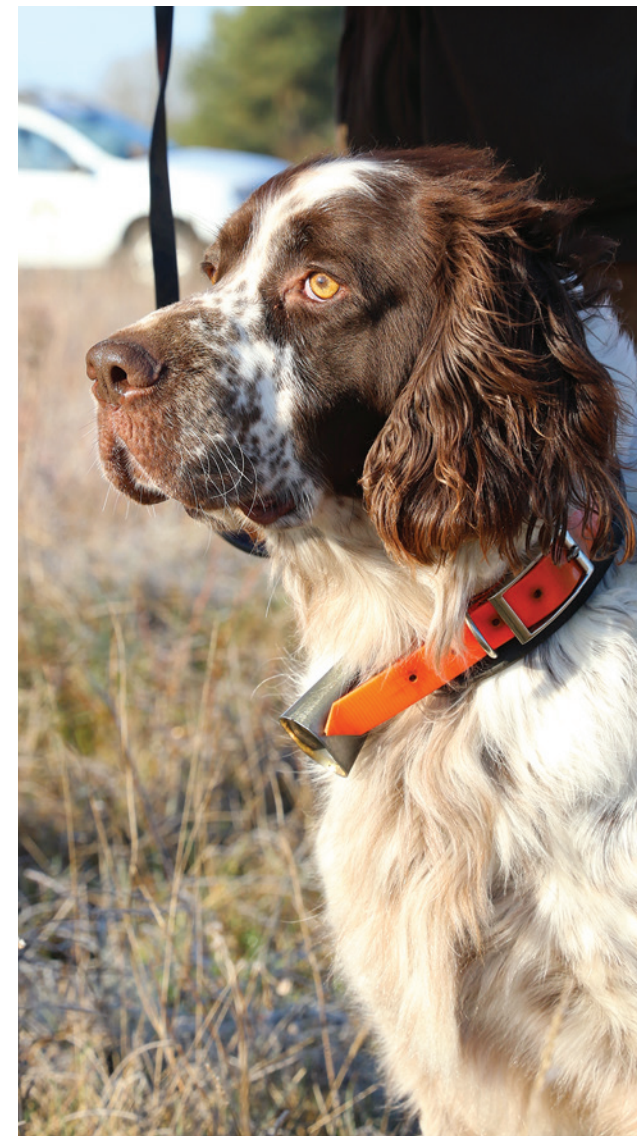
- CHIEN NON TRIALISANT :

Tout chien n'ayant jamais obtenu l'une des récompenses ci-dessus. C'est par définition le chien de « Monsieur tout le monde » et donc la catégorie la plus importante des chasseurs.

• AVEC OU SANS ORIGINE RECONNUE :

- LOF OU NON LOF :

Tous les chiens ayant l'apparence d'une race peuvent participer, donc y compris ceux qui ne sont pas inscrits au LOF, livre des origines françaises.



• LA PRÉSENTATION (3 MINUTES AU MAXIMUM) :

Dans l'ordre, le chasseur, le chien, l'arme, les munitions (avoir au moins 6 cartouches).

Expliquez en quelques phrases qui vous êtes, votre implication dans la chasse, le choix de votre compagnon, décrivez votre fusil, puis les cartouches et dites ce qui vous plaît dans cette rencontre Saint Hubert.

- CONSEIL MALIN :

Rassemblez au préalable par écrit ce que vous direz, ce qui vous permettra d'être concis, et d'aller à l'essentiel dans l'ordre indiqué.

• A LA FIN DE LA PRÉSENTATION :

Demandez les espèces autorisées et le terrain exploitable.

• 4 QUESTIONS :

(2 cynégétiques et 2 cynophiles) issues des séries à l'examen du permis de chasser.

Elles sont posées avant ou après le parcours au choix du chasseur.

• A L'ISSUE DU PARCOURS :

Le chasseur présente le gibier prélevé, la ou les cartouches utilisées et remercie le jury.



LE PARCOURS

- 20 minutes, y compris la présentation qui doit donc être brève pour pouvoir chasser.

- Le chien explore, mais le chasseur doit le conduire en fonction du biotope, du vent, ...

Fusil chargé, ouvert pour les chiens d'arrêt, mais qui peut être verrouillé avec un spaniel.

- Le chasseur doit savoir se placer favorablement pour le tir.

- A l'arrêt ou au bourrage du chien, le chasseur peut utiliser au maximum 2 cartouches par pièce de gibier.

- Pendant son parcours, il ne peut tirer que 2 pièces au maximum, avec 1 ou 2 cartouches.

- Prudence et sécurité sont de rigueur, sans tomber toutefois dans l'excès non justifié car la finalité est de pouvoir prélever.

- Le jury appréciera l'action de chasse du couple (chasseur et son chien), l'harmonie qui s'en dégage, leur complicité dans la réussite du but recherché.



• LE COUPLE CHASSEUR-CHIEN :

Le couple chasseur-chien est évalué à travers une grille de notation portant sur des critères précis (sur 100 points).
Dans l'esprit sportif et éducatif des Rencontres Saint Hubert.

- Appréciation du chasseur : 40 points
- Appréciation du chien : 40 points
- Tir et habileté du chasseur : 20 points



APPRÉCIATION DU CHASSEUR

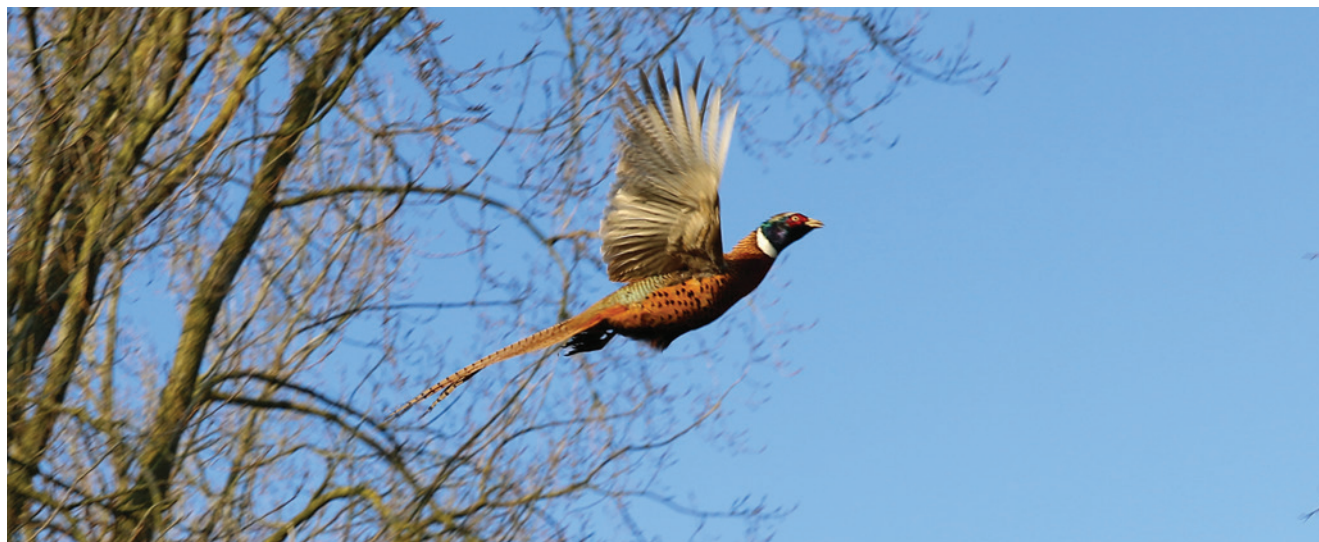


• ÉDUCATION CYNÉGÉTIQUE ET CYNOPHILE :

10 points, soit 2,5 p/question.

• SÉCURITÉ ET CONNAISSANCES TECHNIQUES :

15 points. Respect des règles de sécurité, du règlement, manière de chasser en fonction du biotope et du vent, conduite du chien, placement pour pouvoir tirer, ...



• ESPRIT SPORTIF :

15 points. Conduite irréprochable, respect du chien, du gibier, des personnes rencontrées, des terrains mis à disposition et de l'environnement, remerciements du chasseur.

• A LA FIN DU PARCOURS :

Le jury se montrera pédagogue en soulignant les points qui peuvent être améliorés pour progresser.



• HARMONIE ET COMPLICITÉ AVEC LE CHASSEUR :

Obéissance, éducation, efficacité, régularité dans la recherche, ... et pour les catégories « trialisants » le niveau de dressage (sagesse à l'envol et au feu, rapport à l'ordre, ...).

• QUALITÉS NATURELLES DU CHIEN :

Initiative et ampleur de la quête, facultés d'adaptation au terrain, qualités de chasse, style, allures, ... selon la race et la catégorie.

Selon qu'il s'agisse d'un chien d'arrêt ou d'un broussailleur, les spécificités telles que finesse du nez, arrêt, coulé, prudence, autorité, ... ou le broussaillage sous le fusil, la faculté à pister, la volonté d'aller débusquer le gibier dans les remises les plus serrées, ... seront appréciés.

• LE RAPPORT :

L'action de rapporter le gibier finalisera le prélèvement et sera également évalué (rapidité, dent douce, ...).

• LE NIVEAU D'EXIGENCE :

Sera supérieur pour les chiens dit « trialisants ».



LES RÉSULTATS



• CLASSEMENT :

- A l'issue de chaque parcours, le jury reporte les notes obtenues par le couple « chasseur-chien » dans la grille du carnet de notation individuel.

- Lorsque tous les parcours sont terminés, il est procédé au total des points obtenus par chacun et au classement de la batterie.

- En cas d'égalité, on privilégie le meilleur résultat au chapitre « appréciation du chasseur ».

- S'il existe plusieurs batteries de chasseurs pour une même catégorie, le couple « chasseur-chien », classé 1er dans chacune des batteries concernées, participera à un barrage (parcours de 10 minutes ou 1ère occasion) pour déterminer le champion.

• TITRES :

Dans chacune des 8 catégories proposées, il sera procédé à la proclamation des titres de champions à chaque niveau (départemental, régional ou national) sous réserve que le 1er ait obtenu au moins 50 points.

• RÉCOMPENSES :

- Chaque organisation pourra prévoir des récompenses en fonction de ses moyens.

- Un diplôme est également personnalisable.



• LISTE DES DÉLÉGUÉS :

Chaque délégué, en liaison avec la fédération des chasseurs et/ou la société canine locale, pourra vous renseigner sur l'organisation de la rencontre près de chez vous. La liste des délégués est publiée sur nos pages internet (voir adresses page 14) dans la rubrique «calendrier»

• COMPOSITION DES RÉGIONS :

Chaque région, ou zone des RSH, est composée d'une quinzaine de départements.

Chaque année, l'un des départements accueille la finale régionale qui rassemble les champions des départements de cette zone.

- ZONE 1 NORD-EST :

02 Aisne, 08 Ardennes, 10 Aube, 51 Marne, 52 Haute-Marne, 54 Meurthe-et-Moselle, 55 Meuse, 57 Moselle, 59 Nord, 60 Oise, 62 Pas-de-Calais, 67 Bas-Rhin, 68 Haut-Rhin. 80 Somme, 88 Vosges.

- ZONE 2 CENTRE BASSIN PARISIEN :

18 Cher, 21 Côte-d'Or, 27 Eure, 28 Eure-et-Loir, 36 Indre, 37 Indre-et-Loire, 41 Loir-et-Cher, 45 Loiret, 58 Nièvre, 71 Saône-et-Loire, 75 Paris, 76 Seine-Maritime, 77 Seine-et-Marne, 78 Yvelines, 89 Yonne, 91 Essonne, 92 Hauts-de-Seine, 93 Seine-Saint-Denis, 94 Val-de-Marne, 95 Val d'Oise.

- ZONE 3 GRAND OUEST:

14 Calvados, 22 Côtes-d'Armor, 29 Finistère, 35 Ille-et-Vilaine, 44 Loire-Atlantique, 49 Maine-et-Loire, 50 Manche, 53 Mayenne, 56 Morbihan, 61 Orne, 72 Sarthe, 85 Vendée.

- ZONE 4 MASSIF CENTRAL - CENTRE OUEST :

03 Allier, 15 Cantal, 16 Charente, 17 Charente-Maritime, 19 Corrèze, 23 Creuse, 43 Haute-Loire, 63 Puy-de-Dôme, 79 Deux-Sèvres, 86 Vienne, 87 Haute-Vienne.

- ZONE 5 ALPES - JURA :

01 Ain, 07 Ardèche, 25 Doubs, 26 Drôme, 38 Isère, 39 Jura, 42 Loire, 69 Rhône, 71 Haute-Saône, 73 Savoie, 74 Haute-Savoie, 90 Territoire-de-Belfort.

- ZONE 6 SUD-OUEST :

09 Ariège, 12 Aveyron, 24 Dordogne, 31 Haute-Garonne, 32 Gers, 33 Gironde, 40 Landes, 46 Lot, 47 Lot, Lot-et-Garonne, 64 Pyrénées-Atlantiques, 65 Hautes-Pyrénées, 81 Tarn, 82 Tarn-et-Garonne.

- ZONE 7 MIDI MEDITERRANÉE :

2A Corse-du-Sud, 2B Haute-Corse, 04 Alpes-de-Haute-Provence, 05 Hautes-Alpes, 06 Alpes-Maritimes, 11 Aude, 13 Bouches-du-Rhône, 30 Gard, 34 Hérault, 48 Lozère, 66 Pyrénées-Orientales, 83 Var, 84 Vaucluse.



CARTE DES RÉGIONS, CALENDRIER ET FACEBOOK

• CARTE DE FRANCE DES RÉGIONS :

Répartition des 7 zones pour les finales régionales RSH.



• CALENDRIER DES RENCONTRES :

- En ligne sur le site de la FNC au 30 juin :
<http://chasseurdefrance.com/les-rencontres-saint-hubert-2/>
- Site de la SCC :
<https://www.centrale-canine.fr/cunca-rencontres-saint-hubert>
- Page Facebook :
Rejoignez nous : « Fédération des rencontres Saint Hubert »





Feuille d'engagement type

*RENCONTRE SAINT HUBERT DU / / , SUR LE TERRITOIRE DE

Epreuve du (département, date et lieu de rendez-vous) :

• LE CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance :

Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : Portable

E-mail (facultatif) :

N° du permis de chasser :

- Assurance :

N° de contrat :

Compagnie :

- Le permis de chasser a été validé :

N° et date de validation :

Pour le département du :

• LE CHIEN :

Nom :

Affixe :

Race : Sexe :

Date de naissance : / /

N° de tatouage ou puce :

N° L.O.F :

*Le chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé,
même s'il n'est pas inscrit au L.O.F*

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

« Junior » en chasse accompagnée

(moins de 16 ans au 31/12/2018).

« Junior » avec chien d'arrêt ou spaniel

(moins de 20 ans à la date du concours).

« Chasserresse » avec chien d'arrêt non trialisant

« Chasserresse » avec chien d'arrêt trialisant

« Chasseur » avec chien d'arrêt non trialisant

« Chasseur ou chasserresse » avec chien spaniel.

« Chasseur » avec chien d'arrêt trialisant

« Chasseur ou chasserresse » avec chien spaniel trialisant

« Archer » avec chien d'arrêt ou spaniel.

• L'ADMINISTRATION :

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur (art. 6), mais il est conseillé de fixer un montant attractif, voire si possible une réduction ou la gratuité pour les juniors et/ou les chasseresses.

Complétez le prix avec la mention : *

Joindre un chèque de euros,

à l'ordre de

A retourner, accompagnée de votre règlement
et des pièces justificatives à : *

Organisateur - Coordonnées - Personne à contacter

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à, le / /

Lu et approuvé - Signature :

IMPORTANT :

Pour les catégories « trialisant », joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail : (Un chien est dit « trialisant » selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat., en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent et tenu d'en avertir l'organisateur.)

ATTENTION :

Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au (date limite d'inscription), (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.*

*Renseignements fournis sur le calendrier annuel publié sur la page facebook des RSH et sites de la FNC et SCC.

